



Ministère délégué chargé des Personnes âgées et de l'Autonomie

Communiqué de presse

Paris, le 7 août 2012

Suicide des âgés : Michèle Delaunay appelle à la vigilance de tous

Plusieurs suicides de personnes âgées, particulièrement dramatiques, sont survenus ces derniers jours.

Chacun de ceux dont nous avons eu connaissance répondent aux caractéristiques de la plupart des suicides d'âgés, et en particulier à leur caractère radical. Il ne s'agit pas d'appel au secours mais de formes de suicides qui répondent à la volonté ferme qu'aucune main ne puisse venir en interrompre le cours. Il s'agit bien d'en finir avec une vie qui ne paraît plus digne d'être vécue.

Ces suicides augmentent en nombre et surviennent préférentiellement l'été, où les âgés ressentent avec une acuité particulière l'isolement, le sentiment de vide et d'inutilité et aussi leur accompagnement insuffisant face à la souffrance et bien souvent à la maladie.

Michèle Delaunay, ministre déléguée chargée des Personnes âgées et de l'autonomie, s'associe à la douleur des familles et de leurs proches.

Elle rappelle que chacun de nous est comptable de ces suicides : proches –à tous les sens du terme - parents, pouvoirs publics, lesquels, in extremis, ne peuvent pas tout car ce sont souvent les dernières heures qui emportent la décision de passer à l'acte.

Pour autant, la lutte contre l'isolement des âgés, le rétablissement de liens intergénérationnels et de voisinage, l'amélioration des conditions sociales de ceux dont les revenus ne leur permettent pas une vie digne, ainsi que la palliation - autant que faire se peut- des déficits partiels d'autonomie constituent une priorité politique que la Ministre souhaite inscrire dans la loi d'anticipation et d'accompagnement de la perte d'autonomie qu'elle a mission de préparer.

Contact presse :

Stéphanie Tisserond – Tél. : 01 40 56 54 38 / Port. : 06 15 16 29 12